

LE SCOT : dernière ligne droite

Le **Schéma de Cohérence Territoriale** est un document destiné à mettre en cohérence les politiques des communes et intercommunalités en matière de perspectives démographiques, d'urbanisme, d'habitat, de déplacement, d'environnement et, de façon plus générale, d'aménagement de l'espace. Il concerne 16 communes (avec Orgon et Plan d'Orgon) du bassin de vie de Cavaillon, Coustellet et Isle-sur-la-Sorgue.

A l'horizon 2025, le territoire pourrait accueillir 12 000 nouveaux habitants, 150 ha de nouvelles zones d'activités et un parc de près de 8 000 résidences principales supplémentaires. Un document distinct, le DAC précisera les orientations en matière d'implantations commerciales.

Le SCOT s'inspire de plusieurs textes dont les 2 lois dites «Grenelle» relatives à l'environnement. La déstructuration du capital agricole et naturel, la construction mal maîtrisée ont, en un peu plus de 50 ans, fait croître les surfaces urbanisées 5 fois plus vite que la population. Certaines régions du territoire apparaissent aujourd'hui largement «mitées» avec des conséquences sur les équipements nécessaires, les déplacements et les paysages.

Des documents spécifiques (PADD, DOG) ont été élaborés, après concertation avec les partenaires associés. Ils visent notamment à réduire la pression urbaine sur les espaces naturels et agricoles et, par la création de continuités, de trames vertes ou bleues, à assurer la protection des espaces et des paysages. Les objectifs sont autant agricoles que patrimoniaux, économiques et touristiques dans une région réputée pour son attractivité. La recherche de cohérence entre évolution démographique, environnement, créations d'emplois et mobilité doit se faire en étant attentif aux polarités du territoire et au rôle majeur que pourraient jouer les zones à proximité des gares. Densifier et éviter la formation de nouvelles «dents creuses», répondre aux besoins en logements sociaux, proposer des parcours résidentiels complets sont autant d'enjeux qui seront détaillés, commune par commune, dans les Plans Locaux d'Urbanisme.

Le SCOT est le fruit d'un travail long (230 réunions), faisant appel à des études complexes où, de l'état des lieux à la mise en perspective, les discussions et échanges ont été enrichissants mais aussi parfois délicats et animés.

Le «challenge» était d'arriver à présenter un projet commun, cohérent, territorial, qui soit autre chose que la mise bout à bout des exigences et ambitions de chaque commune. Exercice éminemment difficile lorsque, les grands élans fédérateurs des premiers mois passés, il a fallu aller plus avant dans le détail des intentions et prescriptions. Afin que le SCOT soit «bouclé» avant la fin de l'année une enquête publique SCOT/DAC sera ouverte du 18 septembre au 17 octobre avec pour notre communauté de communes des permanences à Isle sur la Sorgue et Châteauneuf-de-Gadagne (cf ci-après).

Au moment où la simplification du «millefeuille territorial» avec sa multiplicité de décideurs, d'opérateurs, d'intervenants et d'élus paraît remise en question par le nouveau gouvernement, le SCOT a permis de mesurer le degré d'engagement et d'adhésion des élus à une démarche collective d'aménagement durable d'un bassin de vie.



Robert VETTORETTI
Conseiller Municipal
Membre du Conseil Syndical
du SCOT



SCOT : MISE A L'ENQUETE

Deux arrêtés de mise à l'enquête publique du SCOT du bassin de vie de Cavaillon, Coustellet, l'Isle sur la Sorgue et de son Document d'Aménagement Commercial, viennent de nous être notifiés.

Ces deux enquêtes publiques seront menées concomitamment, du **lundi 18 septembre au mercredi 17 octobre inclus**.

Les dossiers d'enquête, ainsi que les registres d'observations, seront à la disposition du public, en mairie, à compter de début septembre.

Le commissaire-enquêteur tiendra une permanence le **25 septembre** de 9h à 12h.

LA PENSÉE DU MOIS

La vie, c'est une pièce de théâtre: ce qui compte ce n'est pas qu'elle dure longtemps mais qu'elle soit bien jouée
Sénèque

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal, réuni le **2 juillet** a approuvé à l'unanimité les délibérations suivantes :

Le prix du repas à la cantine scolaire est porté à 2,30 € (au lieu de 2,20 € actuellement) à la prochaine rentrée scolaire afin de prendre en compte une partie de l'évolution des coûts du service. Le prix du repas ainsi fixé reste largement inférieur au prix de revient d'un repas confectionné dans le service municipal, d'autant que des efforts ont été entrepris pour privilégier les circuits courts, les produits frais et favoriser l'équilibre nutritionnel.

La redevance pour l'assainissement collectif (part communale) est portée à 0,22 €/m³ afin de permettre le financement des investissements programmés. Cette revalorisation entraînera une augmentation de la facture de l'utilisateur de 6,78 € pour une consommation de 120 m³ et de 0,057 €/ m³.

La modification du tableau des effectifs afin d'accueillir la nouvelle Directrice du Jardin d'enfants, Claude Ferreti, à compter du 1^{er} septembre prochain.

La vente d'un immeuble situé rue du Baron Leroy, d'une superficie de 487 m² au prix de 203 000 € à un organisme H.L.M. afin qu'il crée des logements sociaux. Pour cette opération, la commune s'est vue attribuer une aide de 35 000 € par la Région. L'organisme Vaucluse Logement envisage la réalisation de garages et de cinq logements (1 T2, 4 T3) pour une surface habitable totale de 302,20 m².

L'approbation des rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement collectif qui comprennent un compte-rendu financier de leur exploitation, une analyse de leur qualité, des indications statistiques et des détails techniques. Y sont également détaillés les tarifs de l'eau potable et de l'assainissement collectif pour l'année 2011. Ces rapports sont à la disposition du public en mairie.

Le Conseil municipal a également été réuni le **23 juillet** et a approuvé à l'unanimité, l'**avis sur le projet de S.C.O.T. (Schéma de Cohérence Territoriale)**

Le conseil syndical a arrêté le projet de S.C.O.T. le 23 mai dernier. La commune a accusé réception de la notification du dossier le 29 mai. Le S.C.O.T. s'impose aux documents d'urbanisme communaux. Il définit, notamment, les orientations générales en matière de développement économique. Le projet arrêté par le conseil syndical fixe à 8,5 hectares le besoin en foncier à l'horizon 2025 pour le développement économique sur notre commune. Cette surface ne tient compte que des projets d'activité en cours.

Or, la principale entreprise située sur notre territoire a fait part récemment de projets d'extension de son activité. En conséquence, le Conseil municipal a émis un avis favorable sur le projet de S.C.O.T avec les remarques suivantes :

- **Augmentation de la capacité foncière maximale** sur la commune de Châteauneuf de Gadagne, fixée par l'orientation IV 2.2. du document *Orientations générales*, par l'ajout d'une zone de 8 hectares supplémentaires

- **Repositionnement de la zone du Moulin Rouge** actuellement mal reportée sur la carte du projet de S.C.O.T.

QUESTIONS DIVERSES

INTERVENTION DES GARDES MUNICIPALES

Grâce à l'action des agents de la Police Municipale lors d'un cambriolage commis sur notre commune, les voleurs sont sous les verrous. Dans le cadre de l'une de leurs tournées régulières, ils ont aperçu sur le chemin de Jonquerettes, deux individus donnant l'impression de fuir. Faisant demi-tour, ils ont constaté que la porte d'une maison était enfoncée. Ils ont donc immédiatement alerté et sollicité l'aide de leurs collègues de Caumont et Morières, ainsi que de la Gendarmerie, qui a mis en œuvre un hélicoptère. Les cambrioleurs - qui avaient été priés par le contrôleur, peu auparavant, de descendre du train à la gare de Gadagne parce qu'ils n'avaient pas de billet - ont pu être localisés et arrêtés très rapidement.

La réaction de nos gardes municipaux doit être soulignée pour la justesse de leur appréciation et de leur action menée en tous points de manière très professionnelle. Ils ont reçu des félicitations méritées.

PLU

La dernière réunion a surtout eu pour objet un audit du terrain : examen in situ des parcelles sur lesquelles il faut porter une attention particulière dans le domaine de la qualité

d'aménagement, du bâti et de son intégration dans le plan d'ensemble, notamment dans les secteurs de La Traverse, de Voulongue ou de Fontisson, mais également sur le site de la gare. Sur toutes ces zones sensibles, il conviendra de conserver un droit de regard sur la densité des constructions futures.

PLACE DE LA POSTE.

La commission en charge de ce dossier a reçu un aménageur privé, qui a réalisé pour la ville de Monteux, une opération similaire à celle qui est envisagée chez nous. Il a fait des propositions et établi un bilan financier, mais aussi précisé les modalités de désengagement éventuel en cas de non viabilité du projet. Une consultation a donc été lancée pour trouver un cabinet qui pourra nous aider à établir le contrat et suivre les différentes phases de l'opération.

PONT ENDOMMAGE

Le pont qui est situé juste avant l'ADAPEI sur le chemin des Taillades a été endommagé, à la suite du passage d'un camion de fort tonnage, conduit sans doute sur cette voie par un GPS mal réglé. Les dommages sont importants et le coût de la réparation très élevé, même si la commune n'aura à en supporter que la moitié.

FETE DES ENFANTS

La Fête des Enfants aura lieu le **samedi 22 septembre** de 13 h 30 à 17 h dans le parc de l'Arbousière. Cette année, le thème choisi est celui des « **Contes** ».

Cette manifestation s'adresse aux enfants scolarisés de la maternelle au CM2 dans les écoles Pierre Goujon et St Charles, ainsi qu'aux enfants habitant Châteauneuf de Gadagne et scolarisés à l'extérieur du village, de la maternelle au CM2.

Nous espérons que beaucoup d'entre eux viendront profiter de cet après midi festif ! Chers parents, nous vous rappelons que durant cette journée, vos enfants sont placés sous votre responsabilité.

Une réunion de travail est prévue le **Jeudi 6 septembre à 18 h 30** à la Mairie avec les associations du village qui voudront bien nous aider à organiser cet événement.

RANDO TELETHON

Une randonnée sera organisée au profit du Téléthon, le **23 septembre**.
Départ : Plateau de Campbeau à 9h.
Inscriptions dès 8h30.

INFOS GENERALES

POUR ECRIRE AU BM

bulletinmunicipalcdg@gmail.com

NUMEROS UTILES

Pharmacie de garde : Resogarde 3237
Médecins de garde : 04 90 23 16 16
Infirmières

Mme DEMEURE-LAURENT

Cabinet 04 90 22 50 97

Domicile 04 90 83 97 14

Portable 06 12 13 62 36

Mme RABBIA-LAUTIER 06 87 55 80 14

Mme LANZALAVI 06 84 53 62 22

AUTRES NUMEROS

Police / Gendarmerie 17

Pompiers 18

SAMU 15

SOS Amitié 05 63 54 20 20

Electricité 0 810 33 35 84

Gaz 0 810 89 39 00

Centre Antipoison 05 61 77 74 47

APPELLATION COTES DU RHONE VILLAGES

Le Comité National des AOC viticoles de l'INAO (Institut National de l'Origine et de la qualité) a voté la reconnaissance de la dénomination géographique complémentaire «Gadagne» au décret Côtes du Rhône Villages.

Dès publication du décret modificatif du cahier des charges de l'AOC Côtes du Rhône Villages, nous pourrons voir «Gadagne» sur les étiquettes des vins respectant les conditions de production de ce décret.

Le territoire s'étend sur les communes de Châteauneuf de Gadagne, Caumont, Jonquerettes, Morières et Vedène, sur le terroir exceptionnel de galets roulés du plateau.

C'est l'issue d'un long parcours et la reconnaissance du terroir et des vins du plateau.

C'est aussi et surtout la reconnaissance du travail de nos vignerons qui ont su tirer la quintessence d'un terroir exceptionnel.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Pour permettre à chacun de découvrir les associations existantes de notre village, et éventuellement faciliter les inscriptions de rentrée qui pourraient se faire ce jour-là, le Forum des Associations aura lieu

Samedi 8 Septembre

Place de la Poste, de 9h à midi.

INAUGURATION DE LA (nouvelle) PLACE DU MARCHÉ

C'est en présence de Catherine Légier, Présidente de la Communauté de communes, de Jacques Olivier, Vice-Président du Conseil Régional et Maire du Thor, que notre premier magistrat, Pierre Molland, a inauguré la nouvelle Place du Marché.



De nombreux invités avaient été conviés à cette sympathique manifestation (riverains, corps de l'Etat, entreprises prestataires de services, responsables d'associations locales...), et notamment M. Monietti, qui a sculpté le motif ornant le rond-point, et qui représente l'union de la poésie et de l'eau, deux éléments indissociables de notre village. Mais il y avait aussi cinq jolies fillettes habillées en comtadines, qui apportaient leur touche de fraîcheur.



L'animation musicale avait été confiée à la fanfare de l'Avenir l'Islois, qui a terminé sa prestation par une vibrante *Coupo Santo*.

Chacun a semblé convaincu par la physionomie de cette place qui, depuis ses heures de gloire lorsqu'elle était Marché aux raisins, avait petit à petit pris un aspect quelque peu délaissé. Elle aura donc retrouvé un attrait évident, propre à générer des animations de loisirs et festives à partager par le plus grand nombre.

Plan anti-dissémination du chikungunya et de la dengue dans le Vaucluse

Le moustique *Aedes albopictus* s'est installé en Vaucluse. Ce moustique particulièrement nuisible, est capable, dans certaines conditions, de transmettre des maladies telles que la dengue ou le chikungunya.

Des cas autochtones de ces maladies ont été identifiés pendant l'été dans les Alpes-Maritimes et le Var.

Ainsi, afin de prévenir et limiter une circulation autochtone de ces virus, le ministère chargé de la santé, a mis en place un dispositif de lutte contre le risque de leur dissémination en France métropolitaine. Mais les autorités publiques ne peuvent lutter seules. Chacun, en modifiant son comportement et en adoptant des gestes simples peut participer à la lutte contre la prolifération des moustiques et contre l'introduction de la dengue ou du chikungunya en métropole.

En particulier, il importe de supprimer les eaux stagnantes qui permettent la reproduction du moustique, à l'intérieur et surtout autour de son domicile (soucoupes des pots de fleurs, vases, gouttières mal entretenues, pneus usagés, etc...):

Par ailleurs, les personnes se rendant dans des pays où circulent ces virus doivent se protéger des piqûres de moustiques, dans ces pays ainsi qu'à leur retour s'ils résident dans le sud de la France.

Informations sur : www.vaucluse.gouv.fr



Pour la 2^e année consécutive, Châteauneuf de Gadagne vient de se voir attribuer le 1^{er} Prix du Concours des Villes et Villages fleuris, dans la catégorie des communes de 1000 à 3500 habitants, récompensant ainsi la volonté constante de l'embellir.

Le jury départemental a tenu compte des efforts conséquents de fleurissement, mais également d'aménagement des voies, de propreté des rues, d'escamotage des poubelles et de manière générale des efforts d'embellissement de la cité.

Tous les acteurs de cette réussite, et notamment le personnel communal de la voirie et des espaces verts, méritent des félicitations.

Châteauneuf de Gadagne

DJIDJELLI

UN EPISODE MECONNU DE L'HISTOIRE DE LA FRANCE ET DE L'ALGERIE

(suite de l'article sur les Peintres à Gadagne)

En 1903, quelques années avant de venir peindre à Gadagne, l'avignonnais Louis Montagné avait parcouru la côte algérienne, d'Alger à Djidjelli, sur la trace de nombreux peintres post-impressionnistes.

L'Ecole des Beaux Arts d'Alger avait été créée en 1881 et la Villa Abd-el-Tif accueillait les artistes comme le faisait la villa Médicis à Rome. L'attrait de l'Orient restait vif, près d'un siècle après les premiers pas de grands peintres français en Afrique du Nord. En 1921 Albert Marquet empruntera le même itinéraire que Montagné et poursuivra son périple plus à l'Est. Notre avignonnais se rendra aussi au Maroc et sera exposé à Alger en 1916. Il était membre de l'Union artistique de l'Afrique du Nord, créée en 1925.

Djidjelli, ancienne **Gigéry** puis **Gigéri**, où arrive Louis Montagné au début du XXème siècle, présente curieusement un aspect moderne avec des rues tracées suivant un plan géométrique. Une nouvelle ville venait d'être construite à la place de l'ancienne, entièrement détruite en 1856 par un raz-de-marée provoqué par un séisme au large de Skida. On donne à plusieurs nouvelles rues les noms de français qui s'étaient illustrés ici 240 années plus tôt, lors de ce que l'on nommera «l'expédition de Gigéri». Parmi ces noms, celui de notre village, Gadagne, déformé en **Gadaigne**, nom également donné au plus important groupe scolaire de la ville.



La bataille de Djidjelli (Tableau de Théodore Gudin)
Il s'agit ici d'une interprétation d'artiste car il n'y eut pas de vrai combat naval lors de la prise de la ville

Louis Montagné empruntera probablement cette avenue principale où se trouvaient plusieurs établissements de commerce et le siège de l'hebdomadaire régional, **L'Impartial**.

La région avait été le théâtre au XVIIème siècle d'une expédition voulue par Louis XIV, pour mettre un terme à l'insécurité qui régnait alors en méditerranée occidentale. Les pachas d'Afrique du Nord recrutaient des corsaires pour attaquer les navires de commerce, tandis que les pirates écumaient la mer pour leur propre compte.

De leur côté, la France, l'Espagne, l'Angleterre cherchaient à mettre en sûreté à leur profit, le commerce méditerranéen alors en pleine expansion.

Sur les côtes italiennes et espagnoles, les razzias de chrétiens destinés à être réduits en esclavage se multipliaient. Selon l'historien américain Robert Davis, le quart de la population d'Alger était, en 1675, constituée d'esclaves.

La traite du monde arabo-musulman, qui s'étendait à une partie de l'Afrique noire, précédait celle des européens à destination du Nouveau Monde et elle n'eût rien à lui envier en importance et cruauté.

En 1664, l'expédition de l'objectif choisi, Djidjelli que l'on nomme toujours Gigéri, est prête. Elle sera à l'époque un événement majeur salué par les chroniqueurs. Alexandre Dumas y fera allusion dans la suite des *Trois Mousquetaires*, *Le Vicomte de Bragelonne*. Pour diriger les opérations, le roi a choisi son cousin, le duc de Beaufort, secondé, pour la mission terrestre par le Lieutenant-Général **Charles-Félix de Galléan, Comte de Gadagne**. Les deux hommes ne s'apprécient guère et doivent aussi composer avec un entourage peu soudé. L'objectif majeur est de créer à Gigéri un point d'appui et d'escale pour les navires du Roi Soleil. La ville, construite sur une presqu'île est préférée par Beaufort à Bougie, plus à l'ouest. Louis XIV dont la confiance en son cousin est limitée, demandera à quelques hommes sûrs de l'informer directement et



Un numéro daté de 1903, année du voyage de Louis Montagné, du journal *L'Impartial*, dont les bureaux sont, comme on le voit sur le fac-similé, rue Gadaigne

gagne, village provençal

secrètement,. Gadagne sera de ceux-là. Comme Beaufort, nombre de responsables de cette opération ont été choisis en fonction de leur rang et non de leurs compétences.

Le départ de l'expédition se fit au mois de juin 1664. **Le comte de Gadagne** supervisa à Toulon la composition des troupes et put ainsi écarter un grand nombre de «*passee-volants*», ces hommes qui comptaient bien ne pas embarquer, tout en étant présents lors des revues, afin de toucher une solde. La flotte comportait 8 galères, 15 bateaux de guerre et plusieurs navires d'intendance. A Minorque, elle fut rejointe par les nefes mises à disposition, pour le seul débarquement, par l'Ordre de Malte. Gigéri fut prise le 23 juillet 1664 et l'on commença immédiatement à la fortifier, en se heurtant toutefois au manque de pierres, de chaux, mais aussi d'outils et de main-d'œuvre qu'il fallut faire venir de France.

Beaufort entreprit aussitôt de nouer des contacts avec les Berbères, avec qui il souhaitait s'entendre au dépend des Turcs qui avaient imposé leur pouvoir dans une grande partie de la Méditerranée. Mais il échoua dans son projet de rallier à sa cause les populations locales, à qui il proposait de s'affranchir de la domination ottomane et de développer le commerce entre les deux rives, une

fois la piraterie vaincue. C'était sans compter avec l'hostilité marquée des pachas d'Alger et de Constantine. La nécessité pour les Français d'occuper deux hauteurs stratégiques où se trouvaient le cimetière et le marabout, lieux sacrés, ne fit qu'attiser le sentiment anti-chrétien. Le site de

Gigéri mal reconnu et mal choisi allait se révéler inadapté à la création d'un port d'accueil des vaisseaux traquant les pirates.

(Suite dans le BM d'octobre)



La flotte devant Gigéri. Les galères, après avoir remorqué les vaisseaux au plus près grâce à leur faible tirant d'eau, sont rangées le long de la plage principale, ouvrant la voie au débarquement des troupes emmenées par le Comte de Gadagne.

PETITE ANTHOLOGIE CASTELNOVINE

Régis VATTON 1881-1963



Fils d'Hyppolite (voir *BM juin 2012*), **Régis Vatton** sut, comme son frère Ernest, maintenir et valoriser la langue et l'amour du terroir. De santé fragile, il ne put mener à bien la carrière de professeur à laquelle il se destinait, mais il s'impliqua grandement dans l'éducation des enfants de notre village. Membre éminent du *Flourège*, proche d'Achille Vidal son aîné de 30 ans, il est l'auteur d'*Alis et lou patiaire* et de plusieurs ouvrages de poésie. Marius Jouveau lui témoignera son amitié en lui dédiant un de ses poèmes écrit pendant la Grande Guerre, dans l'enfer de Verdun.

Les quelques lignes qui suivent sont tirées d'un texte de Régis Vatton qui, après avoir décrit la riante Sorgue de Vaucluse, s'inquiète de son piteux état à Avignon, où elle sert au fonctionnement d'ateliers et d'industries.

Qui la reconnaîtrait, elle qui se trouve maintenant polluée et fangeuse et qui n'a qu'une hâte, aller se perdre dans le grand Rhône qui bouillonne ?

La Sourgueto d'azur, quau la recouneirié ?

....

*Se languis de mouri, la Sorgo fangassouso,
Rajo, barrulo, e vai se nega, pietadouso,
Dins lou Rose grandas que bouiouno eilalin.*

NOUVEAU : UNE ECOLE DE CUISINE A GADAGNE

Le domaine de *Blanche Fleur* ouvre une école de cuisine avec **Jean-Claude Aubertin**, chef étoilé. Le savoir-faire, les tours de main, les secrets des recettes des grands chefs pour vos menus quotidiens ou vos repas de fêtes vous seront livrés dans ces cours de cuisine créatifs et conviviaux. La cuisine des chefs étoilés sera ainsi à votre portée grâce à ces ateliers qui sont ouverts à tous, grands et petits, débutants ou amateurs éclairés.



Jean-Claude Aubertin vous guidera et vous enseignera tous les secrets de la gastronomie française. Sur réservation. Renseignements au 04 90 22 59 53 ou marie-claude.ricard@wanadoo.fr

Le S.E.L. RIT

Système d'Echanges Local

se réunit tous les derniers jeudis du mois à 19h, salle Fontségugne (prochaine réunion le **27 septembre**). Il est toujours possible de venir s'informer.

Nous serons présents à la journée des associations, le **8 septembre**.

Contact : Agnès 04 90 22 53 52

AMISTANCO

Reprises :

Atelier de peinture le 3 Septembre à 14h. Adhésion annuelle 30 € -

Jeux/cartes les 6 et 7 septembre à 14h. Adhésion annuelle 13 €.

Exposition peinture : du 13 au 21 octobre de 14h30 à 18h30. (Vernissage le 13 à 18h). Clôture le 21 à 18h, avec tirage de la tombola (recette au profit du Téléthon).

Contact : M. ou Mme M. Garcia 04.90.22.53.63. email : garciasuzanne0308@orange.fr

LI BON VIVÈNT

Prenez contact avec chaque responsable de groupe pour connaître la date de reprise des activités.

Participation des Bon Vivènt au *Forum des Associations* le **samedi 8 septembre**, Place de la Poste, à partir de 9h et à la *Fête des enfants* le **samedi 22 septembre**.

Mardis 11 et 25 septembre : Jeux de société à partir de 15h, salle A.Tavan.

Mardi 18 septembre : Réunion à 19h, salle A. Tavan pour les participants au **voyage en Croatie**.

N'oubliez pas de vous inscrire pour la sortie à **Villelaure et Lourmarin** le **samedi 27 octobre** : repas méchoui, après-midi dansant. (55€)

Contacts :

Eliane Rolland au 06 30 63 63 54

Hervé Hugues au 06 71 52 71 96

Courriel : asslbv@laposte.net

LA CASTELNOVENCO

Saison de chasse 2012-2013

Ouverture générale 09.09 à 7h

Clôture du gibier terre 13.01 au soir

Clôture générale 28.02 au soir

Jour de chasse : **le dimanche uniquement**

de l'ouverture générale au 7/10

Fermeture du perdreau 02.12

Fermeture du lièvre 25.12

Oiseaux de passage

L'ouverture et la fermeture de la chasse aux oiseaux de passage et aux gibiers d'eaux sont fixées par arrêté ministériel. Au-delà du deuxième dimanche de janvier, la chasse aux grives, merles noirs et colombidés se fera uniquement au poste fixe. La chasse à la bécasse et à la caille des blés fermera en même temps que le gibier de terre.

Dispositions particulières applicables à la chasse au sanglier.

Le tir à la carabine est interdit. La chasse au sanglier ne peut être pratiquée qu'en battue: *carnet de battue obligatoire*.

Toutefois, le tir individuel est autorisé à partir de l'ouverture générale. L'heure de chasse les jours de lâcher est fixée à 8h pour toute la saison. Le non respect de cet horaire entraînera le retrait de la carte.

Exceptionnellement

De 9h30 à 10h30 la chasse sera interdite quartier des Eaux Pendantes le 16/09 en raison d'une course pédestre

Le quartier des Matouses est interdit à la chasse (sauf au poste)

Tous les lâchers de faisans et perdreaux se feront le samedi après-midi: la chasse sera donc fermée à partir de 14h

Chasseurs

Nous vous demandons d'être très corrects envers les propriétaires et de tenir compte que ceux-ci nous laissent le droit de chasser sur leurs terres, de respecter les récoltes, de chasser hors des limites des maisons et des routes, d'être les plus prudents possibles. Pendant les vendanges, les chiens sont interdits dans les vignes non récoltées.

GADAGNE ENVIRONNEMENT

A la suite du sommet de Rio de 1992, la France s'est engagée à soutenir des *agendas 21 locaux* (21 comme 21^{ème} siècle) souvent adoptés par des communes qui veulent s'engager dans la protection de l'environnement et le développement durable.

Les finalités proposées sont les suivants : *lutte contre le changement climatique, conservation de la biodiversité, cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations, épanouissement des êtres humains, dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.*

Les *agendas 21* concernent toutes les activités économiques et sociales des territoires sur lesquels ils s'appliquent : Projets de déplacements doux, multiplication des zones piétonnes, mise en place de jardins familiaux, développement d'une agriculture plus économe en ressources et respectueuse de la biodiversité, construction de maisons passives en énergie, création d'espaces culturels et sportifs à haute qualité environnementale, formation de tous les enseignants au développement durable...

Aujourd'hui, en France, 188 collectivités territoriales appliquent cet agenda. Près de 600 autres sont déjà engagées dans cette démarche. Et pourquoi pas notre commune, dans le cadre du pays des Sorgues, à l'occasion du projet de PLU pour y affirmer des déplacements plus doux, des constructions moins énergivores, des usages plus raisonnables... ?

Pour nous joindre, contacter Philippe Heyman au 0490222288 ou Valérie Ferrand au 0490223151 ou gadagne.environnement84@orange.fr

JARDIN AU BORD DE L'EAU

Les Pimprenelles vous invitent à ce *Jardin au bord de l'eau*, qui s'inscrit dans le cadre de La Journée de la Sorgue, organisée par la CCPSMV, sur la place du Marché aux raisins, le dimanche **30 septembre**.

Reprenant la recette éprouvée de *Jardin d'Automne*, ou encore d'*Un après-midi au jardin*, *Jardin au bord de l'eau* développe sous différentes formes les thèmes du jardin naturel et de la biodiversité de la Sorgue.

La CCPSMV invite de nombreux acteurs associatifs et institutionnels attachés à la préservation et la valorisation de cette Sorgue qui a constitué, et demeure encore, un véritable patrimoine naturel, culturel, économique et industriel. Ce patrimoine sera abordé concrètement à travers des ateliers, des conférences, des expositions ou des films.

Le traditionnel troc aux plantes, offrira aux jardiniers un espace convivial d'échanges. Des artistes seront aussi présents et de nombreuses animations vous inviteront à des balades à vélo, à la découverte des Négo Chin, de la Spéléologie, de l'accrobranche...

Informations sur le site des Pimprenelles (<http://www.les-pimprenelles.com/>) ou au **0681556460** et sur lespimprenelles@sfr.fr

MEDIATHEQUE

L'accès à la médiathèque

L'accès à la médiathèque et la consultation sur place sont ouverts à tous, gratuitement et sans inscription. L'emprunt des documents à domicile, l'espace multimédia, la participation à certains ateliers et animations sont réservés aux adhérents.

Comment s'inscrire?

Vous devez présenter : une pièce d'identité ; un justificatif de domicile (quittance de loyer, facture EDF), une autorisation parentale (pour les mineurs). Parents : pensez à accompagner vos enfants de moins de 14 ans lors de la première inscription.

Combien ça coûte?

L'abonnement est familial et donne droit à une carte individuelle pour les membres résidant à la même adresse. L'adhésion est valable 1 an, Le règlement par chèque ou en espèces : Châteauneuf de Gadagne 10€ ; Autres communes 20€.

Renseignements au 04.90.22.42.50

Exposition Jardiner au naturel

Du samedi 1^{er} au samedi 29 septembre

Visite aux horaires d'ouverture de la bibliothèque. Accueil de groupes sur RDV.

Les Petites Histoires du Mercredi

Mercredi 12 septembre

à 10h30 pour les tout-petits (durée : 20 min) et à 11h pour les 3-5 ans (durée : 30 min)

Histoires et chansonnettes lues et chantées par les bibliothécaires

Atelier informatique : Sauvegarder son PC

Samedi 29 septembre de 10h à 11h30

Sur inscription (places limitées) au 04.90.22.42.50

La médiathèque sera fermée le samedi 22 septembre après-midi en raison de la Journée des Enfants qui aura lieu à la Chapelle

L'ATELIER DES NOUNOUS

Les assistantes maternelles de l'Atelier des Nounous vous informent qu'elles ont encore des disponibilités.

Vous pouvez les contacter :

Sandrine Carbonnel au 04 90 22 51 20

Martine Isaac au 04 90 22 44 71

Christine Grassi au 04 90 83 96 23 ou 06 76 83 76 11

TENNIS CLUB

Vendredi 07 SEPTEMBRE 2012
Le T.C CAMPBEAU
CHATEAUNEUF de GADAGNE
fête ses

INVITATION **40** ans

Le TCC fête ses 40 bougies le **vendredi 7 septembre**, à l'Arbousière.

Après l'apéritif, la soirée festive se poursuivra autour d'un buffet, sur inscription (avant le 1^{er} septembre).

18€/ adulte et 8€/enfant – de 13 ans.

06 29 50 46 53 ou 06 40 66 94 95.

AUX ANCIENS de PIERRE GOUJON

Parents et Anciens Elèves de l'Ecole Publique, vous qui souhaitez participer activement à la préparation du weekend **Retrouvailles** du 1^{er} Juin 2013 au cours duquel nous fêterons aussi le Bicentenaire de l'ouverture de la 1^{ère} Ecole Primaire Publique de Châteauneuf de Gadagne...Rejoignez l'équipe organisatrice... (nous aurons besoin de l'aide de tous !)

Prochaine réunion le **Vendredi 7 septembre** à 20 h. 30, Salle de l'Amistanço (Près de la Bibliothèque).

ESCOLO DE FONT SEGUGNO

Au Festival du Félibrige. 30 candidats étaient présents au concours de dictée en *lengo nostro*. Tous sont repartis avec des cadeaux.

Attribution des prix

Tras-que-fort : 1^{er} prix Jeanine Bresset de Morières ; 2^e prix Jeanine Rodriguez de Bedoin

Confirmés : 1^{er} prix : Simone Clenchard de Montfavet ; 2^e prix : Anne-Marie Ferreira de Bédarrides ; 3^e prix : Jacqueline Chareyre de Châteauneuf Gadagne

Débutants : 1^{er} prix Gilles Desecote d'Antibes ; 2^e prix : M. Odile Desecote d'Antibes ; 3^e prix Eliane Levet de Châteauneuf de Gadagne

Mme Craponne a exposé et présenté avec beaucoup de gentillesse et de détail les vertus de tout un panel de plantes sauvages. Nous la remercions vivement.

Une saynète a été jouée en Provençal



Dimanche 23 Septembre : *journée provençale* à l'Arbousière. Entrée gratuite, (seul le repas est payant).

A 10h30 Pierre Courbet nous contera l'histoire du village : puis repas *pieds paquets* (25 €) et à 16h, nous pourrons écouter le chanteur Castelnovin Stéphane Daniel (entrée libre)

L'Escolo sera présente au Forum des Associations et à la fête des enfants.

Reprise des cours le **lundi 24 Septembre** et de la chorale le **mercredi 26 Septembre**.

VIE PAROISSIALE

Inscriptions pour la catéchèse

Les inscriptions pour la catéchèse auront lieu à la Maison Paroissiale **Mercredi 12 Septembre** de 10 h à 12 h (enfants et jeunes de CE1 à la 3^{ème} pour l'aumônerie).

Les cours débuteront le **Mercredi 19 septembre** à 10h30 pour le catéchisme.

Extrait du discours prononcé par J. Brandon lors du départ du Père Juan Ernesto Alvarez :
Au revoir Père Ernesto,

Avant de quitter notre diocèse, tu nous as réunis afin que nous remercions le Seigneur pour ces deux années que nous avons passées ensemble.

Dans ton ministère, hélas trop court, tu as su montrer que tu étais un missionnaire qui venait apporter une nouvelle manière de comprendre l'évangile.

Tu as dynamisé nos équipes religieuses, dépoussiéré nos habitudes et solennisé nos fêtes. Tes homélies dominicales ne nous permettaient pas de nous endormir mais au contraire d'écouter et saisir tout le sens de la Parole. Que de fois, tu nous a dit «Courage !».

Tu as enthousiasmé les jeunes couples qui se sont mariés, tous les parents des baptisés, qui ont senti la responsabilité d'élever leur enfant dans la foi. Tu as su aussi accompagner avec des mots justes et réconfortants les familles en deuil.

Merci pour les enfants de l'école st Charles, les jeunes de la catéchèse et de l'aumônerie, pour ta parole donnée, souvent imagée par des emportements théâtraux.

Nous espérons que tu n'oublieras pas ton passage dans nos deux cités et garderas un bon souvenir de ce temps de Pastorale.

Merci à nouveau pour tout ce que tu nous as donné et que nous avons partagé. Nous te disons à notre tour «Courage !» dans ta nouvelle mission à Bayonne. Au revoir et la Paz.

QUARTIER LIBRE

Reprise de l'atelier théâtral Ados et Adultes ouvert à toutes et à tous, **tous les lundis de 19h à 20h45**, Salle Anfos Tavan. Adhésion association: 20€, cotisation annuelle: 150€ (possibilité de paiement en plusieurs fois). Renseignements et inscriptions: 04.90.22.53.37 ou 06.77.89.10.68

Première séance : **Lundi 17 septembre** à 19h.

La Troupe Quartier Libre reprend ses répétitions après ses représentations des 2 spectacles au Festival Off d'Avignon qui remportèrent un vif succès.

MALADIE D'ALZHEIMER

Si vous aidez un proche (famille, ami, voisin) atteint de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, l'équipe de la **Plateforme d'Accompagnement et de Répit** vous convie à une deuxième rencontre autour du thème *Protéger votre proche : des mesures adaptées*

Le **lundi 10 septembre de 18h à 20h**, au Château de la Chapelle.

SECHERESSE

Le seuil de vigilance sécheresse étant franchi en Vaucluse, chaque usager doit porter une attention particulière à ses besoins en eau et limiter au strict nécessaire sa consommation. Il est notamment recommandé de restreindre les usages secondaires (arrosage, nettoyage des voitures, remplissage des piscines ...), de réduire les consommations d'eau domestique, de privilégier les techniques d'arrosage au goutte à goutte, ainsi que les végétaux de type méditerranéen dans les aménagements d'espaces verts.

Nomade(s)

Cirque, le vendredi 14 septembre à 19h

Miettes

Rendez-vous à la Médiathèque

Gratuit sur réservation indispensable auprès de la Médiathèque Raoul Milhaud ou du Théâtre de Cavaillon : 04 90 78 64 64

www.theatredecavaillon.com

VELO CLUB

L'école de cyclisme avait participé, avant les vacances, au trophée des santonniers à Aubagne. Le club s'était classé sixième de cette épreuve. Lors du trophée de France des écoles de cyclisme à Plougastel en Bretagne, l'équipe de Provence dont faisaient partie Plauche Victoire et Fabre Pauline a terminé cinquième sur vingt-trois équipes en ayant remporté l'épreuve du QCM sur la technique, l'alimentation et la réglementation du cyclisme.

Les minimes et les cadets ont participé à leurs championnats respectifs. En minimes, Zamagna Vincenzo est vice-champion de Vaucluse. En cadets, Mathieu Bastien termine troisième du championnat de Vaucluse. En seniors, Galanti Olivier s'est emparé du titre de champion de Provence de la catégorie Pass cyclisme.

Pour le mois à venir, tout d'abord, la journée du **9 septembre** au Thor avec des courses sur route pour les minimes, cadets et seniors pass cyclisme ainsi que deux courses pour les féminines. Puis le rallye des vendanges pour les cyclotouristes à Châteauneuf de Gadagne le **29 septembre**. Enfin, la finale du trophée de Vaucluse des écoles de cyclisme lors du cyclocross du plateau de Campbeau le **30 septembre**. Sans oublier la participation aux journées des associations des deux communes. Reprise des entraînements et inscriptions : le **samedi 8 septembre** à 14 heures à la salle polyvalente du Thor.



Noste amour de la terro

Abitua is obro de la terro, tre nosto adoulescenci, moun espouso et iéu n'en sian resta amoureux pèr amor de tóuti li plasé que i'aven sèmpe trouba e mau-grat la peno qu'acò pòu addure.

Encaro, à l'ouro d'aro, sian de countùni à l'espèro de vèire greia ço qu'aven semena dins lou moudesto caire mounte fasèn encaro veni quàuqui liéume e, sian tras qu'urous, la majo-part dóu tèms, de vèire li resultado, coume en particulié, aquest an, de poumo d'amour d'uno grossour espoutouflanto coume n'avèn jamai agu !

Alor, fau saupre, qu'aven coumplanta proun d'aubre fruchau o oumbrajous e prenèn souvènti fes plasé à remira la resultado de nòstis obro. Ansin, avèn tout ço que la naturo nous pourgis, sarié-ti que li moumen agradiéu que poudèn passa, asseta sus uno grosso pèiro, à l'oumbro di cèdre qu'aven semena i'a quaranto an d'acò e, qu'aro podon prendre l'èr à mai de vinto-cinq metro d'autour !

I'a tambèn li catarineto que soun li gardiano de l'ourtoulaio, lou canta di grihoun que s'ausisson de l'aubo au calabrun e, quàuqui fes, lou eirissoun que se meto en boulo tre que l'on assajo de lou touca, o encaro uno poulido e gènto bestiouletto que fai tranquilamen e sènso brut soun obro de jour e de niue, qu'acò's lou darboun ! Eu, s'arresto jamai de faire de galarié à flour de terro, pèr cerca sa mangiho, ço que destrui lis semenage de liéume. Alor, segur, me fau lou cassa e, l'agante quàuqui fes, emé de piège, mounte rintre mai pòu plus n'en sourti ! Lou tene dins la man e lou remire sènso m'alassa. Es tant poulid et tant agradiéu de ié caressa soun péu dous e lusènt ! Aqueste pèu, qu'a passat tèms, èro recercado pèr n'en faire de foururo pèr li dono ! Coume de segur, pode pas lou tuia, lou mande de l'autre coustat de la sorgo, dins un ermas, mounte ai l'espèr que poudra ansin retrouba sa famiho !

Li sèr d'estièu, quand sian asseta sus lou vièi banc de bos davans l'oustau, e quouro lou cèu es clar, badèn lis estello que semenon dins la grandour celèsto, coumo uno pouso de pepito d'or. Ausissèn la machoto que fai soun chouca. De rato-penado virovolton tambèn à la recerco di mousquihoun !

Alor, poudrian resta ansin, encaro de tèms, amor qu'avèn plus la campano de la glèiso que, coume antan, nous disié qu'èro l'ouro d'ana se jaire, mai lou besoun de s'endourmi se fasènt senti, un cop de mai anèn rejougne lou lié, en gardènt l'espèr qu'acò posque dura forço tèms.

Pèire Courbet, de Castèu-Nòu

Notre amour de la terre

Habités aux travaux de la terre dès notre adolescence, mon épouse et moi y sommes restés attachés, du fait de tous les plaisirs que nous y avons toujours trouvés et ce malgré la peine que cela peut donner.

Aujourd'hui encore, nous sommes continuellement en attente de voir germer ce que nous avons semé, dans le modeste jardin où nous faisons encore venir quelques légumes et nous sommes très heureux, la plupart du temps de voir le résultat, comme cette année, en particulier, des tomates d'une grosseur extraordinaire, comme nous n'en avons jamais eues !

Il faut savoir aussi que nous avons complantés bien des arbres fruitiers ou ombreux, et nous prenons souvent plaisir à en voir le résultat.

Ainsi, nous avons tout ce que la nature nous offre, ne serait-ce que les agréables moments que nous pouvons passer, assis sur une grosse pierre, à l'ombre des cèdres que nous avons semés il y a quarante ans et qui, maintenant, peuvent prendre l'air à plus de vingt-cinq mètres de haut !

Il ya aussi les coccinelles qui sont les gardiennes des légumes, le chant des grillons que l'on entend de l'aube au crépuscule et, quelquefois, le hérisson qui se met en boule dès que l'on essaie de le caresser, ou encore une jolie et gentille bête qui fait tranquillement et sans bruit son œuvre de jour et de nuit : la taupe.

Elle ne s'arrête jamais de faire des galeries à fleur de terre, pour chercher sa nourriture, ce qui détruit les semis de légumes. Bien évidemment, il me faut la chasser et je l'attrape quelques fois avec un piège où elle entre mais ne peut plus en sortir. Je la tiens dans la main et je l'admire sans me lasser.

Elle est si jolie et il m'est agréable de caresser son poil doux et luisant. Cette peau qui, autrefois, était recherchée pour en faire des fourrures pour les dames. Comme, bien entendu, je ne peux pas la tuer, je l'envoie de l'autre côté de la Sorgue dans un terrain en friche où j'ai l'espoir qu'elle pourra, là, retrouver sa famille.

Les soirs d'été, quand nous sommes assis sur le vieux banc de bois devant la maison, et que le ciel est clair, nous admirons les étoiles qui sèment dans la grandeur céleste comme une poussière de pépites d'or ! Nous entendons la chouette hululer. Des chauves-souris virevoltent aussi à la recherche de moustiques.

Bien sûr, nous pourrions rester ainsi indéfiniment, puisque nous n'avons plus la cloche de l'église qui, comme, autrefois, nous annonçait l'heure d'aller dormir, mais le besoin de repos se faisant sentir, nous allons une fois encore gagner le lit, en gardant espoir que cela durera longtemps.

LA STRADA

La prochaine séance de cinéma aura lieu **mercredi 19 septembre** à 20h30, salle des Pénitents. A l'affiche : **«les femmes du bus»**.